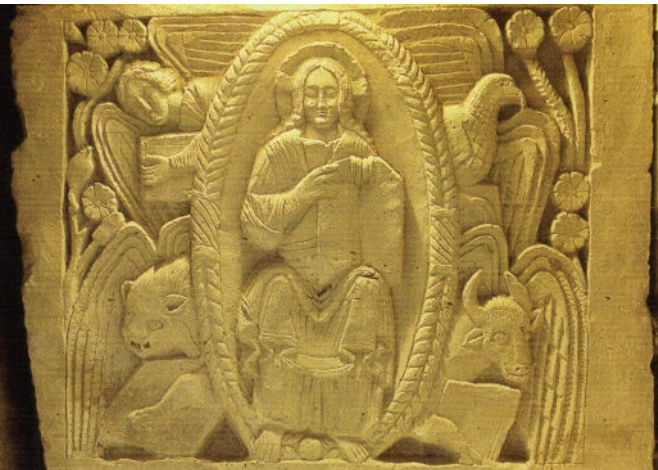


1. **TOUSSAINT.** Solennité de 1^{er} Ordre. (1^{er} Samedi du mois) Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (Ps.109, 111, 112, 115). Mémoire du Dimanche ; antienne du Magnificat *Vidi Dominum*.
2. **XXI^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (1^{er} de Novembre) – *Le 2 Novembre, on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les défunts dans toutes les églises (pieuse visite de l'église, durant laquelle on récite l'oraison dominicale et le symbole de foi, y ajoutant une prière aux intentions du Souverain Pontife).*
3. **COMMÉMORAISON DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS.** 1^{er} Ordre. Office des Défunts (dans le Diurnal, voir au 2 Novembre, et à la suite du Commun des Saints). – Aujourd'hui, chaque prêtre peut célébrer trois Messes des défunts. – Après la Messe conventuelle, on fait une procession au Chapitre et au cimetière.
4. **Saint Charles Borromée, Évêque.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
5. De la Férie.
6. De la Férie.
7. De la Férie. (Premier Vendredi du mois)
8. **Saint Austremoine, Évêque de Clermont et Patron du diocèse.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun d'un Confesseur Pontife. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration des **Quatre Saints Couronnés, Martyrs** : Antienne de Plusieurs Martyrs. – Messe *Sacerdotes tui* du Commun d'un Confesseur Pontife, avec commémoration des saints martyrs. – Vêpres de la Dédicace de Saint Jean de Latran.
9. **XXII^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (3^{ème} de Novembre)
Dédicace de la Basilique du Latran. Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun de la Dédicace des Églises. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de la Dédicace (Ps.109, 110, 111, 147) sans mémoire du Dimanche.
10. **Saint Léon le Grand, Pape et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure. (voir au 11 avril) ; À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun ; aux Vêpres, Antienne de Magnificat *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
11. **Saint MARTIN, Évêque.** Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (Ps.109, 111, 112, 131).
12. **Saints Vanne et Hydulphe, Confesseurs Pontifes, Patrons secondaires de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre (voir au 10 Novembre). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe) de **Saint Théodore Studite, Abbé** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (Ps.109, 111, 112, 131).
13. **TOUSSAINT de notre Ordre.** Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (Ps.109, 111, 112, 115) ; Hymne *Salvete* au lieu de l'Hymne *Avete, solitudinis*.
14. **COMMÉMORAISON DE TOUS LES DÉFUNTS DE NOTRE ORDRE.** 2^{ème} Ordre. Office des Défunts comme au 2 Novembre. – Première Messe du 2 Novembre, avec Oraisons propres.



15. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. – Vêpres du Samedi ; Antienne du Magnificat : *Qui caelorum.*
 16. **XXIII^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (4^{ème} de Novembre)
 17. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Sainte Élisabeth de Hongrie** (*voir au 19 Novembre*) : Antienne d'une Sainte Femme. Messe de Sainte Élisabeth.
 18. **Dédicace des Basiliques des Saints Pierre & Paul, Apôtres.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun de la Dédicace ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
 19. **Saint Odon, Abbé de Cluny, Patron secondaire de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.
 20. De la Férie.
 21. **Présentation de la B^{se} Vierge Marie.** Fête de 3^{ème} Ordre. Textes du Commun des Fêtes de la Sainte Vierge. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe), de **Saint Colomban, Abbé** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. Aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Sainte Vierge (*Ps.109, 112, 121, 126*) ; Antienne de Magnificat propre *Beata Dei Genitrix.*
 22. **Sainte Cécile, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; Hymne propre *Nunc ad coronas* ; Premières Vêpres du Christ Roi sans mémoire.
 23. Dernier Dimanche après la Pentecôte (5^{ème} de Novembre). **NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ROI DE L'UNIVERS.** Solennité de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Ps. des Fêtes. – Au Salut du Très Saint Sacrement, on chante les Litanies du Sacré-Cœur, suivies de l'Acte de Consécration du genre humain au Christ-Roi (*Indulgence plénière*). 
 24. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Saints André Dung-Lac & ses compagnons, Martyrs** : Antienne de plusieurs Martyrs – Messe des Saints Martyrs *Salus autem.*
 25. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Sainte Catherine, Vierge Martyre** : Antienne d'une Vierge Martyre. – Messe de Sainte Catherine.
 26. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Saint Sylvestre, Abbé de notre Ordre** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de Saint Sylvestre.
 27. De la Férie.
 28. **Dédicace de la Cathédrale de Clermont.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun de la Dédicace des Églises. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun de la Dédicace (*Ps.109, 110, 111, 147*).
 29. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure.– Vêpres du Samedi ; Antienne des Laudes du Dimanche.
- * Chaque Dimanche, tout l'Office est propre.*
30. **I^{er} Dimanche de l'Avent.**